

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE REVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTERATURE — BEAUX-ARTS

VOL. 5

MONTREAL, 13 FEVRIER 1897

No. 123

SOMMAIRE

Le chef, *Lupus* — LES ECOLES DE QUÉBEC :

Une poignée de conseils, La politesse.

— Ponte poétique d'un Ex.-V.-R. U.

L. M., *Démocrate* — Non ! ce n'est paspossible ! *Olivier* — Un coup de pied,A *Filiatreault* — Conférence de M.

Sauvalle — OPINIONS : Cempuis mysti-

que, *Jean de Bonnefon* — FEUILLETONRome (SUITE), *Emile Zola*.

LE REVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous daresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

LE CHEF

“ Nous allons faire une lutte de géants ; nous nous battons comme des lions ! ”.

C'est ainsi que s'exprime le chef des libéraux dans la campagne provinciale récemment ouverte.

L'expression est jolie, mais il faut y mettre un ton de conviction qui la relève.

Il y a des lions qui se battent très mal ; témoin celui que nous avons vu l'année dernière au parc Shmer et auquel les employés étaient obligés d'enfoncer dans les parties postérieures des morceaux de bois affilés pour le faire un peu rugir.

Après quoi la foule s'écriait :

“ Bien rugi, lion ! ” comme dans la *Tour de Nesles*.

Mais cela ne le rendait pas plus terrible et, la représentation terminée, les titis du Faubourg Québec profitaient de l'absence du maestro Ernest Lavigne pour décocher au fauve d'irrévérencieuses pommes cuites.

Depuis que Mercier est mort, il ne s'est pas montré encore de vrai lion dans nos politiques soit provinciale soit fédérale.

Mais à défaut du courage, de la force, de la puissance qu'il faut pour tenir ces grands rôles, on peut encore se tailler de jolis succès avec un peu d'habileté et beaucoup de cœur.

“ Quand on n'est pas fort, il faut être malin,” nous apprend le dicton français.

Les conservateurs sont excessivement malins, dans l'acception intellectuelle du mot.

Ils ne négligent rien pour consolider et pour renforcer leur position. Ils ne ménagent rien pour avoir toujours sous la main une armée satisfaite, bien équipée et ayant soif de bataille parcequ'elle est sûre d'avoir une part de butin.

Ah ! je l'avoue, ils n'y vont pas de main morte, messieurs les bleus ; ils se taillent des tranches qui font une rude brèche dans le gâteau nuptial de la province ; s'ils ne font pas la noce avant de marier la fille, ils se rattrapent rudement après les épousailles.

Tout cela peut n'être pas scrupuleux ; on peut crier, et je crie, moi aussi, au scandale, mais enfin, on avouera que c'est la seule façon intelligente de se maintenir en place.

Prenez monsieur Flynn : il ne néglige rien et il ne néglige personne pour garder le pouvoir ; bien des mains qu'il serre aujourd'hui lui inspirent le regret de ne pas toujours porter de gants, mais il les serre toujours bien quand même, ces pattes ou ces griffes qui tiennent en place les états du pouvoir.

En est-il ainsi du côté des libéraux ?

Oh non, ceux-là sont des dilettantes. Il leur faut du triage, du choix.

Au lieu de faire appel à tous les courages, à toutes les bonnes volontés, on épiluche les états de service, on consulte les quartiers de noblesse, et on demande les billets de confession.

Il faut être du cercle pour avoir le privilège d'attraper de nouveaux horions ou pour obtenir de faire valoir les titres qu'assurent d'anciennes blessures.

Ottawa qui devrait venir au secours du lion en mal de rugissement suit aussi cette réserve éclectique.

On aime mieux caser un adversaire que faire vivre un partisan qui n'est pas discipliné.

Car ils parlent hautement de discipline, messieurs les chefs !

La discipline consiste en ces quartiers dans l'appâtissement, servile ; dans le silence dégradant ; dans la flagornerie affaissante ; dans le lèchage de bottes, pieds, mains, et..... du reste.

Des vrais libéraux ne se plieront pas à cela ; leur échine est trop dure ; comme les loups, ils ont les côtes en long, ce qui les empêche de se courber ; mais, comme les loups aussi ils ont de rudes crocs et ils savent mordre.

Croyez m'en, Seigneur à la Grosse Tête, comme disait Jules Gérard au roi du désert, il vaut mieux hurler avec loups.

LUPUS.

UN COUP DE PIED

M. Sylva Clapin, qui fait actuellement dans l'*Opinion Publique*, de Worcester, Mass., est le même raté des deux hémisphères, qui s'est illustré en signant du nom de Paul Bourget un livre intitulé : *Sensations de Nouvelle-France*. Il n'a pas encore oublié la râclée qu'il a reçue du REVEIL à cette époque, et il lance aujourd'hui une ruade d'âne à mon adresse. Tant mieux, plus un homme reçoit de ces coups, mieux il s'en trouve.

A. FILIATREAU.

PAS UN SEUL

De tous les remèdes préconisés contre les rhumes, la toux, la grippe et la bronchite, il n'y en a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le **BAUME RHUMAL**.

LES ECOLES DE QUEBEC

UNE POIGNEE DE BONS CONSEILS

LA POLITESSE

Un des amis du journal nous adresse la lettre suivante que nous prions nos amis de lire attentivement.

Nous ferons, dans le prochain numéro les observations qu'elle nous inspire.

Monsieur le directeur du RÉVEIL,

Cher Monsieur,

Je lis assiduellement votre journal. S'il s'y glisse parfois une peinture et une appréciation un peu vives de certains faits, somme toute la vérité est au jour. Vous la dites bravement.

Et, je vous le jure, dans ce temps d'avachissement des caractères et de la presse, la virilité et la franchise de vos collaborateurs font grand plaisir. J'avale votre prose hebdomadaire comme un pauvre affamé avale un verre de bon lait et un morceau de pain blanc.

J'ai suivi avec beaucoup d'attention les articles de M. Saint-Pierre sur l'éducation et les écoles paroissiales dans la province de Québec. Il importerait que ces articles fussent réunis et publiés sous forme de brochure; la vérité ne doit pas rester cachée sous le boisseau; il la faut propager par tous les moyens possibles, si l'on veut qu'elle porte fruits.

Ces articles m'ont donné la pensée d'exhumer de mes manuscrits une lettre que j'adressais un jour, il y a neuf ans, au directeur de l'un de nos collèges, sur la direction de la maison.

Cette lettre ne repose pas sur des on-dit, mais sur des faits d'observation personnelle.

Je vous en transmets copie, en vous priant de vouloir bien lui donner hospitalité dans le RÉVEIL, si vous la croyez utile à la cause de la réforme de l'éducation dans le pays.

La voici dans toute son intégrité :

QUÉBEC, 18 août 1888.

Révérénd M. ***, directeur, Collège de ***

Monsieur le directeur,

Il ne faudrait pas prendre cette lettre, un peu longue, pour un réquisitoire contre le collège de ***. Certaines lacunes dans l'économie in-

terne du collège étant venues à ma connaissance personnelle, au cours de l'année dernière, je ne vous écris que pour vous les signaler avec la conviction que serez le premier enchanté de les faire disparaître, en rompant ainsi en visière avec une routine et des habitudes que l'on retrouve malheureusement dans un trop grand nombre de collèges au Canada. Soyez sûr d'avance, que je n'écris que sous la dictée de l'intérêt profond que je porte à nos collèges, à nos maisons d'éducation, à leur développement constant et à leur efficacité.

Je comprends que les auxiliaires que vous avez dans votre maison, que ce soit tempérament, vice d'éducation ou inexpérience du monde, se portent souvent à des abus de langage et de discipline. Il est peut-être difficile pour de jeunes ecclésiastiques, passés professeurs, maîtres de salle ou de dortoir, de traiter les élèves d'une façon paternelle. Il ont eu le régime du collège, tel qu'il est; ils n'ont revu du monde que ce qu'on en peut voir durant deux mois de vacances, chaque année, pendant neuf ou dix ans, c'est-à-dire à peu près rien.

À leur âge, ils ne peuvent avoir encore sur leur tempérament, le contrôle qu'ils exerceront plus tard. Il leur arrive donc d'avoir parfois des sorties, des éclats, des échappées regrettables et préjudiciables à l'éducation des élèves. Ayant été eux mêmes soumis au même traitement, ils croient nécessaire de l'appliquer à leur tour, lorsqu'ils se trouvent à avoir quelque autorité. Dans le but de se faire craindre pour se faire obéir, on dit à un élève des choses comme celles-ci : "Taisez-vous, polissez, baisez la terre!" L'élève veut-il donner des explications, ou refuse de l'entendre, on le traite de menteur et, d'un bras énergique, on le force à baiser le plancher, en continuant de lui donner des noms grossiers sur le ton de la colère. (Je ne parle pas ici de la férule ni de la règle de bois franc.) Soit crainte, soit hypocrisie, soit violence, l'élève finit par se conformer à l'ordre reçu ou à la règle.

Vous comprendrez de suite l'effet déplorable du procédé.

L'élève, au lieu de pouvoir se disculper, ou bien de s'excuser ou regretter sa faute, sort de là humilié et furieux.

Au lieu de forcer l'élève à la soumission, à l'obéissance par crainte, ne devrait-on pas plutôt s'attacher à développer chez lui le respect de la règle, le sentiment de l'honneur et de la responsabilité personnelle, comme l'on fait surtout dans les collèges anglais ?

Les élèves qui sortent de nos collèges, à quelques exceptions près, semblent toujours avoir peur d'eux-mêmes, de leur ombre dans la rue ou à la maison, on dirait qu'ils se trouvent toujours en présence d'un maître de salle ou de dortoir, exposé à une sermonce ou à une correction. Ils courbent l'échine ou font le gros dos. Je ne crois pas exagérer la chose, et si vous ne l'avez pas encore remarqué vous-même, un peu d'attention vous convaincra de la vérité de ce que je vous affirme.

Cela n'arriverait pas si l'on s'appliquait à faire aimer la règle, la discipline, en en expliquant les pourquoi et les parceque, et en amenant de cette façon l'élève à regarder l'observance de la discipline et de la règle, comme une question d'ordre de première importance. Ces considérations, M. le Directeur, ne s'appliquent pas aux sujets essentiellement mauvais, aux cas indisciplinable ; elles s'adressent à la masse des élèves.

Je comprends qu'il faut bien se posséder soi-même pour conduire des enfants, pour diriger cet amas de défaut et de qualités en germe et en fermentation. Je crois donc n'avoir pas tout-à-fait tort de me méfier un peu de ceux qui sont appelés, si jeunes, à contrôler ce jeune monde. Comment voulez vous qu'ils y réussissent, lorsqu'eux-mêmes ne parviennent pas toujours à brider leur propre tempérament ? Il est déjà arrivé, entre autre, à mon fils, l'hiver dernier, d'être mis en pénitence durant la nuit, parce qu'il toussait ou qu'en respirant il faisait un peu de bruit. Ça n'était assurément pas sa faute ; de temps à autre ici, comme au collège, à la suite d'une transition du chaud au froid, mon fils a le cerveau embarrassé (ça arrive un peu à tout le monde) et souffre d'une affection probablement catharrale. Au lieu de l'avertir charitablement qu'il faisait trop de bruit, le maître du dortoir le met en pénitence, rudement, sans explication. Vous voyez de suite l'impression fâcheuse que ce procédé peut produire chez un élève ; celui-ci prend le maître

en grippe, et il l'envoie du fond du cœur aux gémonies. C'était pourtant le moment pour le maître du dortoir, tout en prenant un petit exercice de patience, d'aller se renseigner et de dire à l'enfant : — " Mon petit ami, si pouviez dormir en faisant moins de tapage, de mon côté j'aurais aussi le plaisir de dormir." L'élève eût probablement fait de son mieux pour mettre une sourdine à son rhume, afin de ne pas trop ennuyer le maître.

Il existe plusieurs façons de traiter les hommes mais il en est peu qui ai eut un effet salutaire comme la douceur.

J'avais un jour, comme caporal dans une compagnie de volontaires que je commandais, une sorte de bandit, une brute de physionomie et de caractère. Il s'appelait N. G... Il connaissait mieux le pénitencier de Kingston que l'église de sa paroisse natale. Un soir, durant un exercice, G. s'éclipsa en emportant son sabre-baïonnette, fit une ribotte en règle, mena un vacarme d'enfer dans une certaine rue, brutalisa les passants, enfonça une porte à coups de hache et faillit exterminer les gens de la maison. On l'empoigna à temps et on le mit au violon. Le lendemain, sur ses supplications, je payai l'amende à laquelle il avait été condamné, en lui faisant jurer qu'il serait présent à l'exercice du lendemain.

Il fut fidèle à sa promesse. Au milieu de l'exercice, devant la compagnie rangée l'arme au bras. Je fis sortir G. des rangs ; j'appelai un sergent et lui donnai ordre, d'enlever séance tenante, à G. les galons de caporal. L'opération faite, je renvoyai G. dans les rangs, sans aucune observation.

Le reste des exercices qui durèrent bien six semaines de plus, cette brute fut un exemple pour tous les camarades, mais il n'avait plus parlé à personne. La punition l'avait profondément mortifié.

Le jour de la revue, après l'inspection ordinaire, je fis venir de nouveau G. devant la compagnie, j'appelai le sergent et je lui ordonnai de recoudre immédiatement les fameux galons au bras du caporal G. Je n'ai jamais vu de garçon plus heureux. Comme pour la punition, je ne fis pas la moindre observation. J'avais chatouillé

au bon endroit l'unes des natures les plus brutes que j'ai jamais connues ; mais ce bandit avait compris la punition et avait compris la récompense ; l'une et l'autre lui avaient été appliquées sans colère, sans menaces, sans injures. Je n'avais rien fait pour le froisser ou l'humilier. G. avait compris que je n'avais fait que mon devoir et que ce n'était que justice.

Est-ce que c'est toujours dans cet esprit là que l'on censure ou que l'on corrige au collège ? Je suis convaincu que non. Il est vrai qu'il y a amélioration depuis quelques années. Mais croyez-vous, M. le directeur, que ceux qui alors donnaient de la férule, de la règle de bois et les soufflets à tours de bras, s'imaginaient avoir tort ? non ! pas plus que ceux qui, aujourd'hui disent d'une voix de stentor, pour en rendre plus terrible l'effet sur l'élève, de déplorables grossièretés et le forcent avec violence à obéir plutôt qu'ils ne lui inspirent l'amour et le respect de la discipline. Voilà pour le côté moral de mes considérations. Voyons maintenant certains détails de régie interne :

Vos dortoirs sont loin d'avoir le confort désirable, je ne parle que de ce que j'ai vu. Les lits ne sont pas tenus proprement. Il m'est arrivé à deux ou trois reprises différentes de monter au premier dortoir, pour examiner les effets de mon fils, j'en ai profité pour faire l'inspection de son lit que j'ai trouvé bien malpropre, surtout lors de ma première visite ; j'ai pris la peine d'aller plus loin en reconnaissance, pour m'assurer s'il n'y avait pas négligence de sa part, et j'ai trouvé des lits dont les draps étaient dans un état dégoûtant ; ils n'avaient pas dû être changés depuis bien des semaines. Les femmes qui font ces dortoirs doivent avoir une bien piètre notion de ce qu'est la propreté, ou bien, elles sont aveugles. Pourquoi donc, lorsqu'elles font les lits, ne mettent-elles pas de côté ces draps noircis ? Ce qui m'étonne, c'est que la vermine ne se campe pas dans ces lits là.

Pourquoi aussi condamner les élèves à coucher avec des caleçons, qu'ils rajustent le matin et qu'ils gardent nuit et jour pendant bien longtemps ? Cela est contre toutes les règles élémentaire de l'hygiène et de la propreté. L'hygiène recommande à chacun de se mettre au lit avec

des vêtements frais, et le moins de vêtements possible, et voilà que les élèves d'un collège font absolument tout le contraire. Rendez-donc la chemise de nuit obligatoire. L'élève se déshabillera et se rhabillera dans sa chemise de nuit. La décence sera sauvé, et l'hygiène sera observé.

J'allais oublié de vous dire, à propos de dortoirs, que j'en ai visités dans maints hospices d'aliénés, à Québec, dans Ontario, dans la Nouvelle-Ecosse, dans le Nouveau-Brunswick, ce sont de véritables boudoirs comparés à certains dortoirs de collège. Pourtant, dans ces hospices, on a affaire à des êtres irresponsables, et, je vous l'assure, peu commodes à diriger. Pourquoi donc des êtres raisonnables se trouvent-ils être plus maltraités ?

Le temps que vous donnez aux élèves le matin pour leur toilette est trop court d'un quart d'heure. Ils ont à peine le temps de se mettre un peu d'eau sur la figure et de se vêtir. Il est absolument impossible qu'une personne reste propre longtemps, si elle n'a le matin qu'un quart d'heure pour sa toilette. Avec seulement un quart d'heure le matin, inutile de penser à se servir de la brosse à dents, à se laver les pieds, les bras une fois de temps à autre. Il faut bien que l'élève se hâte, car, le quart d'heure écoulé, s'il n'est pas prêt, il est exposé à la punition ou à une sermonce de la part du maître du dortoir. Pour éviter ce désagrément et finir leur toilette dans les limites du dit quart d'heure, bon nombre d'élèves se couchent le soir non seulement avec leurs caleçons, mais aussi avec leurs bas, pour être prêts plus vite le matin. Croyez-vous, M. le directeur, qu'il n'y a pas là une amélioration à faire et que cette amélioration n'est pas ridicule ?

Passons maintenant à la table. C'est chose généralement admise que votre maison s'approvisionne à bonne enseigne. Mais avez-vous un système de surveillance bien organisé du côté de la cuisine, du côté des marmitons qui font danser l'anse du panier en préparant d'une façon fort déplorable leur simpiternel menu de un ou deux plats, et se montrent, à l'occasion, de la dernière grossièreté envers les élèves qu'ils peuvent servir et auxquels il arrive de se plaindre ? Un assistant économe ne devrait-il pas ordonner par

écrit le menu de chaque jour, en surveiller l'exécution, et surtout apporter quelque variété dans l'ordinaire? On ne peut pas invariablement manger du même plat, fût-il le plus succulent, le plus délicieux du monde.

La cuisine du collège pour les élèves est un pensum permanent; ils vont au réfectoire parce qu'ils ne tiennent pas à se laisser crêver de faim. À part cela, sont-ils toujours convenablement servis à table?

Sont-ils à l'abri de passe-droits ou de fumisteries de la part de confrères ou d'autres personnes. Je ne crois pas. Apprennent-ils la bienséance à table, la manière de manger, de se tenir, de se servir de leur couteau, fourchettes et cuiller? J'en doute fort.

Ces petits détails peuvent, à première vue, paraître puérils, mais sont plus importants qu'un vain peuple ne le pense. L'individu qui les observe ou ne les observe pas, donne de suite aux autres la mesure et le genre d'éducation domestique qu'il a reçue. S'il ne les observe pas, il est coulé net dans le monde bien élevé et, de plus, il devient la risée des domestiques qui le servent. Je connais de braves garçons, gens intelligents, qui ne dépasseront jamais le seuil de telles ou telles maisons, parce que, à table, ils se fourrent le couteau jusqu'au manche dans la bouche en mangeant du poisson. C'est drôle, mais c'est comme ça. À la maison paternelle ces détails d'éducation leur ont manqué et au collège, on ne leur en a pas parlé non plus. Est-ce que la façon dont on prend les repas au collège nous est une garantie qu'au sortir de table, nos enfants ont pris et mis en pratique une leçon de bienséance tout en faisant un substantiel repas? J'ai bien peur que non.

Vous voyez, M. le directeur, qu'il y a encore bien des améliorations à faire dans l'éducation donnée dans nos collèges français au Canada. Les maisons anglaises et protestantes nous offrent à ce chapitre de l'économie interne bien des choses à imiter,

Nous devrions aussi nous inspirer surtout du système d'enseignement et d'éducation en vigueur chez les Jésuites. Il est vrai de dire que dans les maisons de cet ordre, on rencontre des

gens qui ont la plus grande expérience de la vie qui savent avoir des sévérités et des indulgences à juste enseigne. Bon nombre d'entre eux, avant d'entrer dans la Compagnie, ont été de rudes durs à cuire et connaissent le monde, l'enfant, le jeune homme et l'homme mûr. Aussi, pour cette même raison, forment-ils des hommes, et dans ces hommes, retrouvent-ils à l'occasion les amis les plus dévoués: athée ou libre-penseur, plus tard, l'ancien élève des jésuites, garde le respect et le culte de ses anciens professeurs. On l'a vu dans l'affaire du bill des Jésuites dans la Législature l'an dernier. Au vote, le ban et l'arrière ban des députés, anciens élèves des Jésuites ont appuyé le bill, pas un seul n'a *fianché*, comme on dit en argot parisien. Ce fait n'a pas besoin de commentaires. Où se trouve donc le secret de ce culte des élèves des Jésuites pour la maison et ses professeurs? Simplement dans la manière dont ils ont été traité durant leur études.

Il est possible que certaines améliorations que je me permets de vous suggérer dans l'organisation du collège, vous obligeraient à faire des dépenses supplémentaires, mais alors, M. le directeur, vous augmenteriez un peu votre prix de pension. Et si vous faisiez ces améliorations, vous nous verriez un jour forcé de refuser des élèves, faute d'espace, ou d'agrandir la maison.

Je me résume.

1. Viser moins à l'obéissance passive qu'à la discipline raisonnée; moins souvent punir qu'expliquer et diriger; moins de rigidité et plus de paternelle fermeté chez le maître, quel qu'il soit, pas de punitions données avec humeur et colère, pour des bagatelles;

2. Amélioration et propreté des dortoirs et des lits;

3. Donner une demi-heure au lieu d'un quart d'heure pour la toilette du matin;

4. Empêcher les élèves de coucher avec des caleçons et des bas qu'ils ont portés toute la journée et parfois depuis bien des jours, et ordonner le port de la chemise de nuit sur toute la ligne;

5. Surveillance et contrôle des cuisines et des marmitons par quelqu'un *ad hoc*, variété dans le menu; bienséance des élèves à table; surveillance du service des tables.

A part ça, quand vous aurez installé dans la maison des appareils de chauffage de façon à répandre une chaleur uniforme de 60° à 62° Fahrenheit dans tous les appartements, vous pourrez vous attendre à une affluence extraordinaire d'élèves.

Il ne faudrait pas, M. le directeur, après la lecture de cet in-folio, me prendre pour un censeur affecté de pédantisme; vous me calomniez : ce que je viens de faire, je sais qu'il en est très peu parmi ceux qui vous confient leurs enfants, qui vous l'écriraient. Cependant, je suis sûr d'être leur interprète à tous. Et encore une fois, le désir seul de vous être utile et de contribuer aux progrès de votre maison, m'a inspiré l'idée de vous faire ces considérations.

Veillez me croire,

Votre très humble serviteur,

Croyez-vous, M. le rédacteur, que cette lettre m'ait valu l'honneur d'une réponse.

Il y aura bientôt neuf ans qu'elle a été écrite. Eh bien ! je suis encore à en recevoir un simple accusé de réception.

Le directeur de la maison, n'a pas cru devoir me démontrer qu'il connaissait cette règle élémentaire de politesse.

Je vous laisse tout à fait libre de faire à ce sujet tous les commentaires que vous croirez utiles.

JEAN C. DAVANTAGE.

PONTE POETIQUE

D'UN EX-V. R. U. L. M.

Ce n'est pas trop de s'atteler une bonne demi-douzaine à l'amusante besogne que nous procure l'ineffable abbé Proulx avec son journal de voyage. Pour ma part, on m'a confié le soin d'examiner les vers de ce brave homme, et j'affirme que rien ne pouvait m'être plus agréable. J'aime tant le rire ! le fou rire ! Et je vais tant pouvoir m'en donner !

En voyage, M. l'abbé Proulx ne cesse de penser à ses paroissiens.

“ Preuve, dit-il, cette inspiration de ma muse, qui va sur l'air de “ Lac Enchanteur ”.

L'abbé Proulx, lui, pendant ce temps, va sur l'eau, tout comme les petits bateaux. Comme je n'ai pas la suave musique de “ Lac Enchanteur,” je vais “ faire aller ” les inepties rimées de l'abbé Proulx sur l'air tout pacifique de “ T'en souviens-tu ”.

Ne perdons pas une bouchée de ce succulent morceau, qui porte le titre charmant de

BÉNISSEZ-LES

Pauvre or-phé - lin..... dès a-vant ma nais - san - ce, Je vis cou - ler..... dans la paix, le bon - heur, Les jours heu - reux..... de ma tranquille en - fan - ce, Sous les re - gards d'un no - ble pro - tec - teur. Quand de jan - vier bril - lait l'au - ro - re ché - re, A deux ge - noux tombant je..... lui di - sais : Bé - nis - sez - moi,... rem - pla - çant de mon pè - re, Pour que bé - ni..... je demeure à ja - mais, Bé - nis - sez - moi, rem - pla - çant de mon pè - re, Pour que bé - ni je de - meure à ja - mais.

Pauvre orphelin dès avant ma naissance,

Le cher homme avait perdu ses parents avant de naître ! Hélas ! si jeune et déjà si orphelin ! Que dit-on à St. Lin, de ce

gros malin, qui d'un air patelin, chante son refrain, du soir au matin ?

Aie ! ça se gagne, méfions-nous !

Je vis couler dans la paix, le bonheur,
Les jours heureux de ma tranquille enfance
Sous les regards d'un noble protecteur.

Allons ! Allons ! le mal n'était pas bien grand. Quoique orphelin, le digne ex-vice-recteur a eu une enfance tranquille et heureuse. Ça rassure un peu les cœurs trop prompts à s'attendrir.

Quand de janvier brillait l'aurore chère.

L'aurore chère de janvier ? Pourquoi l'aurore de ce mois était-elle plus chère que celle des autres mois ? A cause des étrennos sans doute, et aussi à cause de la tyrannie de la rime. Enfin, respectons les idées d'un grand poète.

A deux genoux tombant, je lui disais :
Bénissez moi remplaçant de mon père,
Pour que béni je demeure à jamais.

Eh bien, eh bien, l'abbé ! et les convenances, vous asseyez-vous dessus, par hasard ?

— Mais c'est atroce, m'a dit une dame âgé qui a connu l'abbé tout moutard, c'est atroce ! Sa mère était la plus digne femme du monde, et elle n'a jamais donné un remplaçant au père de celui qui rime si mal aujourd'hui.

— Tranquillisez-vous, ai-je répondu à la bonne dame ; l'abbé Proulx n'y entend pas malice, ce n'est pas une infamie qu'il a commise dans ce semblant de vers : ce n'est qu'une bêtise.

— Ah ! bien ! A la bonne heure ! J'aime mieux ça, au moins c'est naturel.

La mort cruelle, en un jour de tristesse,
Vint me ravir ce meilleur des humains ;

“ Ce meilleur des humains ” mérite de faire fortune.

Et nous privés de sa mâle tendresse,

Aie ! aie ! aie !

Ma mère et moi restâmes orphelins.

C'est une famille d'orphelins de père en fils.

Et voyez-vous la mère du barde privée de la “ mâle tendresse ” du “ remplaçant ” du père de son fils.

Mais rassurez-vous, gens austères, ce n'est qu'une récidive de la bêtise primordiale. Quand un vice-recteur d'université est mis en disponibilité, il ne fait pas ce qu'il veut, il se contente de faire ce qu'il peut. Et pour un homme à qui on a fendu l'oreille, ce n'est vraiment pas trop mal.

Ils sont partis, tous deux, pour l'autre vie,
Il me restait deux filles, il est vrai ;

Hein ! deux filles ! M. l'abbé Proulx a deux filles, et il l'avoue ? Mais c'est du cynisme !

Où allons-nous, mon Dieu ! où allons-nous !

Je les quittai là-bas dans la Patrie ;
Que ce vaisseau m'y porte sans délai !

Quelle richesse d'expression ! Quelle tournure savante, élégante, abracadabrante et endormante !

Or, ce matin, bercé sur l'onde amère,
A deux genoux priant je vous disais :
Bénissez-les, ô mon Dieu, notre Père,
Pour qu'elles soient prospères à jamais.

A la place de M. l'abbé Proulx, puisqu'il aime les enfants au point de dédaigner l'opinion du monde et de les avouer en des vers macaroniques, j'aurais écrit :

Pour qu'elles soient fertiles à jamais.

Au moins, si sa prière était exaucée, il aurait une chance d'être grand-père !

Dernière strophe de la merveilleuse inspiration de la muse de l'abbé Proulx :

Bénissez-les d'une grâce divine ;
Que de longs jours couronnent leurs travaux ;
Loin de leurs cœurs l'orgueil qui fascine,

La vanité, semence de tous maux,
Accordez-leur le goût de la prière,
De votre amour les suaves attraits ;
Bénissez-les, ô mon Dieu, notre Père,
Pour qu'elles soient prospères à jamais.

Maintenant, chers lecteurs, dégustez lentement ce mets poétique.

Ne vous pressez pas, afin d'éviter une indigestion. Méditez ces beaux vers, apprenez-les par cœur et bercez vos enfants aux sons de leur puissante harmonie. La semaine prochaine, nous ouvrirons un autre écrin contenant une parure de perles littéraire sortant de chez le même joaillier.

DEMOCRITE.

Conférence de M. Sauvalle

M. Sauvalle étant notre ancien rédacteur, nous aurions mauvaise grâce, aux yeux de nos lecteurs, de lui décerner des compliments. Nous ne voulons que constater le succès considérable de sa conférence de jeudi sur Napoléon Ier et son époque. Nous ne parlons pas du succès matériel qui a précédé cette soirée ; nous parlons du succès immédiat, de la satisfaction unanime de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre cette conférence, satisfaction que chacun exprimait à haute voix en se retirant.

Nous sommes heureux de ce succès à plus d'un titre, mais particulièrement parce qu'une conférence de cette nature avait attirée un si grand nombre d'auditeurs. Un peuple qui s'intéresse aussi vivement aux belles manifestations de l'esprit et aux leçons de l'histoire, ne peut pas être, quoiqu'on en dise, un peuple inférieur.

La moindre culture intelligente le placera au rang qui lui appartient : au premier.

PETITE FLUTE.

NON ! CE N'EST PAS POSSIBLE !

Au moment où toutes les publications de la Province font d'hypocrites protestations d'amour au clergé, afin de s'assurer la neutralité de celui-ci pendant la période électorale qui va s'ouvrir incessamment, il n'est pas mauvais que le REVEIL, mis en quarantaine par tous les Tartufes, émette son opinion sur un fait très grave qu'on vient de livrer à la curiosité malsaine et aux commentaires malsains d'un public à qui on ne dit que la moitié de la vérité, le faisant ainsi juge d'une cause dont il n'est pas en mesure d'apprécier les faits.

Nous voulons parler de la scandaleuse accusation que les journaux *bien pensants* ont laissé peser sur un éminent ecclésiastique, M. l'abbé Sorin.

Voici l'histoire en deux mots ;

Un bijoutier de la rue St. Jacques, M. Cochenhaler, fut victime d'un vol de bijoux assez important. Les soupçons s'étaient égarés sur tout le monde, excepté sur le vrai coupable. C'est dans l'ordre.

Récemment, à la suite d'une découverte due au hasard, le gardien de nuit du magasin de M. Cochenhaler fut convaincu d'être l'auteur du vol des bijoux dont on recherchait vainement le coupable.

Ce gardien, poussé à bout, finit par avouer qu'il avait fait quelques menus cadeaux à des parents ou à des amis, mais que le meilleur et le plus précieux bloc des bijoux volés avait été remis entre les mains de M. l'abbé Sorin, dans les circonstances suivantes :

Harcelé par les remords, le voleur voulut nettoyer les replis passablement fangeux de sa conscience. A cet effet, il se rendit auprès de M. l'abbé Sorin, lui faisant connaître, au sacré tribunal de la pénitence, qu'il était l'auteur du vol impuni commis chez celui qui avait mis sous sa garde, moyennant salaire, le contenu de son magasin.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire observer à nos lecteurs que c'est la version du voleur que nous donnons ici. Cette version a été complaisamment répandue dans le public par

les excellentes gazettes qui affectent un culte tout particulier à l'égard des messieurs prêtres.

Après avoir reçu l'aveu du coupable, M. l'abbé Sorin, comme c'était son devoir, ordonna à son pénitent de restituer ces objets à leur légitime propriétaire.

Mais le voleur qui malgré ses remords n'avait nullement perdu le sens pratique, répliqua à M. l'abbé Sorin que le volé ne perdait rien, attendu que la "Dominion Buglary Guarantee Co." avait, selon les termes d'un contrat d'assurances contre le vol, remboursé le prix des objets dérobés.

En apprenant cette particularité, M. l'abbé Sorin, toujours selon la version nécessairement suspecte du voleur, aurait alors conseillé au coupable avide d'absolution, de lui remettre le produit du vol, lequel serait purifié s'il était appliqué à une bonne œuvre.

Et, de fait, si l'on interprète le silence de M. l'abbé Sorin, la transaction aurait eu lieu conformément à l'aveu du voleur.

Ce sont les journaux ultra-cléricaux qui ont raconté cette scandaleuse histoire avec force détails. Ils ont même mêlé à l'incident un détective qui, selon leur récit, aurait confirmé en tous points la version du voleur.

Il est vrai que le lendemain ce détective donnait un démenti à l'éditeur d'un des journaux bavards, mais ce démenti ne portait que sur la prétendue entrevue que lui, détective, aurait eu avec M. l'abbé Sorin. De l'aveu du prisonnier et du rôle qu'il attribuait à M. l'abbé Sorin dans cette déplorable affaire, M. le détective n'en dit pas un mot.

Voilà, dans ces grandes lignes, la monstrueuse accusation qui pèse sur un des dignes prêtres de St. Sulpice ; sur un de ces hommes dévoués qui ont sauvé notre nationalité, la croix d'une main, l'évangile de l'autre. Voilà comment un bandit, après avoir abusé de la confiance de celui qui lui faisait gagner sa vie animale, outrage celui qui se dévoue à lui assurer la félicité dans sa vie future !

C'est tout simplement odieux ! mais ce qui l'est bien davantage, c'est que des journaux qui n'ont ni assez d'espace, ni assez d'encre, ni assez

de scribes pour proclamer la vertu de nos prêtres catholiques ; des journaux qui ne semblent satisfaits que lorsqu'ils ont grossièrement reproduits les traits vénérés de nos pasteurs, jeunes ou vieux, séminaristes ou chanoines, sans omettre les portraits des bedeaux, marguilliers, enfants de chœur et donneurs d'eau bénite ; des journaux qui dépensent des sommes importantes à la reproduction graphique des chapelles, cathédrales et presbytères ; ce qui n'est pas moins odieux, disons-nous, c'est de voir ces journaux sauter sur un scandale hypothétique, et, avec des larmes de crocodilles, publier lâchement un fait qui prête aux interprétations les plus graves, les plus épouvantables.

Le REVEIL ne s'est jamais vanté d'être l'ami des prêtres, jamais, par contre, il n'a laissé supposer qu'il était leur ennemi. Nous avons combattu et nous ne cesserons de combattre les tendances de ce corps social que nous trouvons trop accapareur, trop dévoreur, mais nous nous sommes toujours gardé et nous nous garderons toujours d'émettre un doute sur la probité des prêtres pris individuellement.

Cette besogne immonde devait être faite par les prétendus amis de ces messieurs. Elle a été faite, et nous en avons eu la nausée.

Maintenant, qu'il n'y ait pas d'équivoque. Nous n'avons rien insinué à l'égard de M. l'abbé Sorin et nous n'émettons pas une opinion au sujet de l'histoire de brigand dans laquelle on lui fait jouer un rôle si peu enviable. Mais nous constatons que le vénérable ecclésiastique n'a pas eu un mot de protestation ou d'explication.

C'est très fâcheux, car les esprits malveillants pourraient conclure à la réalité du fait misérable qu'on lui reproche en certains lieux.

Dans son intérêt, et aussi dans l'intérêt de notre digne clergé, il serait bon qu'une parole autorisée et non suspecte vienne rassurer les fidèles effarés par la morale si facile que l'on est en droit d'attribuer à un des prêtres les plus en vue de l'ordre des Sulpiciens.

Nos lecteurs et nous, nous serions désolés de voir la personne d'un saint prêtre, mise en suspicion par les fidèles. C'est assez pour nous de combattre leurs théories sans avoir à gémir sur leur conduite.

Jusqu'à preuve du contraire nous nous refusons énergiquement de croire à une telle dépravation morale. Mais si, contre toute vraisemblance, un prêtre, abusant de son formidable pouvoir, avait ainsi versé dans l'ornière du vol, infâme surtout parce que l'impunité lui était assurée, il faudrait de toute nécessité que le clergé canadien pratiquât héroïquement l'ablation du membre pourri, et que le coupable aille prendre de profitables leçons de morale au pénitencier de St. Vincent-de-Paul.

Il y a là des pensionnaires de l'Etat qui peuvent faire valoir l'excuse de la misère, mais on n'a jamais voulu les écouter.

Si l'accusation portée contre M. l'abbé Sorin était vraie, nous nous demandons avec effroi quelle serait son excuse ?

OLIVIER

BON A SAVOIR

On guérit un rhume même opiniâtre en prenant du **BAUME RHUMAL**, d'autres remèdes ont été employés dans les mêmes cas, et il n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le **BAUME RHUMAL** soulage dès la première dose ; il guérit toujours.

OPINIONS

CEMPUIS MYSTIQUES

Le rapprochement des monastères, dont on a certainement exagéré les abus, créait entre les frères et les sœurs une heureuse émulation d'étude aussi bien que de piété. Les hommes tempéraient leur gravité en participant aux grâces morales des femmes. Elles, de leur côté, prenaient dans l'austère ascétisme des hommes, un noble essor vers les choses divines. Les uns et les autres, suivant l' noble expression de Bossuet, s'aidaient à gravir le rude sentier. MICHELET

C'était à l'enterrement de Mgr d'Hulst ; une de ces fêtes simples et magnifiques où se révèle la supériorité des hommes nés, sur les parvenus, dans l'art de quitter le monde. Mon voisin était un personnage d'église, intéressant comme un sphinx. Il savait la théologie, le droit canon et les histoires de sacristie. Il a des mots qui crucifient ; mais il ne les lance pas ; il les laisse tomber comme tombent d'un goupillon les gouttes d'eau bénite :

—Connaissez-vous, me dit-il en sortant, M. Robin ?

—L'ancien directeur de Cempuis ? Ce n'est plus un client de l'actualité et je l'ignore.

—Je veux l'aller voir pour connaître l'homme qui est le mieux en harmonie spirituelle avec Léon XIII.

Et ce disant, mon voisin avait dans les yeux et dans la voix l'ironie, ce génie qui dispense de tous les autres. Je n'avais qu'à écouter : il continua :

—Léon XIII a réhabilité M. Naquet. Il s'occupe maintenant de redorer le buste brisé de M. Robin, l'ancien directeur de Cempuis.

Que l'anathème tombe sur le *réfractaire*, qui oserait critiquer le système pédagogique du mélange des sexes ! Léon XIII favorise l'établissement des *monastères accouplés* pour les hommes et les femmes du même Ordre, sans doute afin de soumettre la mysticité à l'uniformité qu'il rêve d'établir en toutes choses.

Aux époques de ferveur, on a vu des monastères où un chœur de vierges chantaient l'office avec les moines. Mais cette relique précieuse d'une tradition primitive tomba en poussière d'abus. L'Ordre de Fontevrault, dans lequel l'abbesse était supérieure des moines comme des religieuses, ne produisit pas de plantes nées pour fleurir au ciel et Fontevrault a disparu sans laisser un vide dans les jardins de l'Eglise.

Le système mixte ressuscité de ses cendres dans les monastères de Solesmes et de Maredsous dû être apprécié dans Rome puisque ces deux exemples font des petits.

Il plaît de ne donner aucun nom ni de lieu ni de personne. Tant pis pour qui, se reconnaissant, commettra la maladresse de protester ou de faire protester par des amis. Toute réclamation sera un aveu compris du public.

Le système favorisé par Léon XIII n'est pas celui des monastères doubles, dont l'existence fut éphémère. Il se rapproche du régime des Fontevrault ; car le troupeau des moines se laisse conduire par les religieuses voisines, ce qui est un spectacle fort galant. On voit certes le côté des hommes et les côtés des dames, comme dans les bains bien tenus. Les bâtiments claustraux respectifs sont à distance plus ou moins canonique. Mais sous le pieux prétexte de s'entretenir avec les bonnes sœurs des félicités du

Ciel, les moines transforment les parloirs en loges de concierge où l'on cause des choses de ce bas monde et de celles qui se rapportent le moins à la spiritualité.

Grâce à des permissions nécessitées par le service du Seigneur, l'intérieur des retraites conventuelles des nonnes n'est même pas respecté.

Si l'Eglise a sagement maintenu pour les religieux des vœux solennels l'exemption de la juridiction des évêques, elle a supprimé avec une égale sagesse l'exemption des religieuses.

Toutes sont soumises à l'autorité diocésaine, qui nomment leur supérieur, leur aumônier et désignent leurs confesseurs. Sauf, en cas extraordinaires, l'Eglise ne laissait plus s'établir de relations suivies, si mystiques qu'elles fussent, entre les religieux et les religieuses, surtout entre ceux qui vivent sous la même règle.

En présence des faits nouveaux, il y eut des réclamations : des moines corrects protestèrent qu'ils n'avaient pas prononcé leurs vœux dans des monastères mixtes. Rome allait condamner les coupables, quand ils firent surgir des protections allemandes, avec l'accompagnement obligé. Aussitôt, grâce à une comédie intitulée enquête, la discipline séculaire fut changée ; la doctrine fut sacrifiée et ce qui la veille était mal dans l'Eglise devint le lendemain admirable au Vatican.

Pour mener à bien une réforme de ce genre il fallait un spécialiste et le cardinal Rampolla le trouva dans la personne d'un Belge germanisant, type du Frontin à toutes besognes, veuf de conscience et fier, sous son ignorance des choses canoniques et monastiques. Le secrétaire d'Etat l'a investi de pouvoirs sans limites pour briser les résistances ; car des moines non éblouis par les belles innovations se montraient réfractaires.

L'œuvre s'est accomplie au-delà de toute espérance et un chapeau de cardinal va, dit-on, récompenser la virilité montrée par le grand Lama dans le châtement des moines honnêtes et la récompense des coupables. On prépare à grands frais les appartements cardinales du prochain prince de l'Eglise, recrutée précieuse de la Triplice pour le futur conclave.

Outre la porcherie modèle, la France a un se-

cond Cempuis mystique en pleine activité et en comptera bientôt un troisième des plus somptueux et des mieux situés.

Fervent admirateur des heureux résultats obtenus par ces accouplements monastiques, un évêque, aujourd'hui monté en grade, après avoir, par une coupable négligence, laissé les scandales se commettre, les a pris sous son égide. Il avait constaté qu'ils étaient protégés à Rome par un souverain et une souveraine, allemands tous deux et auxquels, vu cette qualité, le Vatican de Rampolla ne doit rien refuser.

Il est peu probable que cet empereur et cette reine aient jamais su quels clients ils prenaient sous leur protection et quels traits ils faisaient absoudre. S'ils en étaient informés ils s'empresseraient d'écrire au pape pour désavouer leur première lettre et lui demander de revoir le procès. Il n'est même pas prouvé que Léon XIII ait jamais connu le fond de cette édifiante histoire ; on peut croire pour son honneur de pontife qu'il a été trompé, selon l'antique et solennelle coutume.

Un autre évêque, désireux sans doute de faire aussi sa cour au Vatican germanique, a donné au fameux supérieur du premier Cempuis mystique la plus haute marque d'estime dont il pouvait disposer comme encouragement à la vertu. Un troisième prélat a fait du zèle en conduisant lui-même Monsieur et Madame choisir l'emplacement de leur futur Cempuis.

Un évêque de Belgique, plus scrupuleux que nos prélats français, voulut s'opposer à cet accouplement de monastères. Mais un indult de Rome brisa sa résistance, le cardinal Rampolla ne pouvant permettre que des affiliés de l'Allemagne aient le dessous dans une entreprise aussi méritoire.

Dans une ville du Nord, un vicaire avait, dans un accès de gaieté, chassonné les jupes d'une jeune fille de bonne famille. Touchée de repentir après la faute dont elle avait été victime, la pauvre avait pris le voile. Le vicaire ne pouvant supporter cette séparation voulut imiter ce bon exemple et prit l'habit dans le monastère voisin dont il devint supérieur, ce qui lui permit, les intérêts de la mysticité aidant, d'entrer, comme au moulin, dans la maison d'en face, d'y passer

ses journées, et même ces heures où le jour commence à être la nuit.

Un de ses fils spirituels avait la même erreur sur la conscience et la réputation ; devenu aubonier d'un monastère féminin, il y fit entrer sa victime.

Le *Cempuis mystique* central compte, outre ce supérieur, des sujets de marque et qui sont, bien entendu, aux honneurs à cause de... leur repentir. Ainsi l'*arbitrer elegantiarum* du lieu est un expulsé, non pas chassé par un sous-préfet assisté des gendarmes, mais mis à la porte d'un corps auquel il appartenait pour s'être acquis des titres au droit de bourgeoisie dans la cité d'où les anges firent sauver le cousin d'Abraham.

Les excès avaient été tels que Rome dut avoir l'air de gronder un peu, mais tout en accordant ostensiblement gain de cause aux coupables et en leur conseillant la prudence. Sachant bien que le Vatican n'a donné des prescriptions de réserve et de correction que pour sauver les apparences dans la plus scandaleuse des sentences, le supérieur et la supérieure se gênent encore moins qu'avant leur aventure. A toute occasion Monsieur et Madame vont faire un voyage sentimental. Une fois il s'agit d'aller assister à la bénédiction d'une de leurs filles spirituelles. Une autre fois il faut aller choisir l'emplacement où s'élèveront deux nouveaux monastères jumeaux ; il faut encore surveiller les travaux, puis viendront les heures bénies de l'installation, de la consécration. Cette série de cérémonies permettra de courir le pays en parties mystiques.

Ces voyages en ménage font jaser dans le pays, malgré l'appui du Vatican, les bénédictions de Léon XIII et l'admiration des cocottes de sacristie, châtelaines titrées du voisinage.

Afin de généraliser l'institution de ces monastères accouplés qui donne déjà de brillants résultats, le Méphistophélès de la bande vient d'être détaché de la porcherie centrale en éclaireur et va puiser dans une auguste bourse des fonds pour élever près d'une de ses colonies, l'indispensable monastère féminin dont, en vertu du nouveau régime, tout monastère d'hommes doit être pourvu. En apparence il fait œuvre de dévouement en laissant un poste élevé pour un

plus modeste, d'évêque il devient *meunier*. Il a aussi reçu mission d'étudier les voies et moyens pour la dislocation et la germanisation d'une congrégation plus rebelle que la sienne aux progrès de la mysticité et de se livrer au rôle d'espion, d'agent secret qui convient du reste à son noble caractère.

Léon XIII, ou du moins le cardinal Rampolla, ne peut laisser incomplète cette réforme de la discipline monastique, surtout quand une pieuse reine et un souverain catholique, tous deux allemands la protègent. Les monastères accouplés ne sont que les préfaces des monastères doublés. Afin d'empêcher les méchantes langues de s'exercer sur la promiscuité excessive des vierges du Seigneur et des mines, ne serait-il pas plus simple de leur prescrire le mariage qui leur permettrait de joindre régulièrement aux douceurs spirituelles de la mysticité les joies de la famille ? Du coup tomberont tous les préjugés contre les couvents et Léon XIII sera redevable s'il persévère dans son œuvre, à M. Robin, comme il l'est déjà à M. Faquet, d'une innovation qui ne contribuera pas peu à réaliser le rapprochement qu'il rêve entre l'Eglise et ce qu'on appelle la Société moderne.

JEAN DE BONNEFON.

SUCCÈS IMMÉDIAT

Les personnes qui souffrent d'affections des voies respiratoires, de maux de gorge, d'enrouement, de rhumes et de bronchites, trouveront un soulagement immédiat en prenant quelques cuillerées de **BAUME RHUMAL**. Le succès est immédiat.

Une HAUSSE considérable est imminente sur les actions des MINES D'OR de la Colombie Anglaise. M. Queneau, courtier en mines, 207 New-York Life B'l'd'g, conseille aux lecteurs du RÉVEIL de prendre position actuellement sur ces valeurs ; c'est le moment d'acheter.

FEUILLETON

ROME

PAR

EMILE ZOLA

X

Puis, il commença à s'impatienter, dans l'air lourd et mort qui l'oppressait, dans le grand silence inquiétant que troublaient seuls les roulements étouffés de la rue.

Mais, comme il se décidait à marcher doucement de long en large, Pierre tomba sur une carte, accrochée au mur, dont la vue l'occupait, l'emplit des pensées les plus vastes, au point de lui faire tout oublier. Cette carte, en couleurs, était celle du monde catholique, la terre entière, la mappemonde déroulée, où les diverses teintes indiquaient les territoires, selon qu'ils appartenaient au catholicisme victorieux, maître absolu, ou bien au catholicisme toujours en lutte contre les infidèles, et ces derniers pays classés selon l'organisation en vicariats ou en préfectures. N'était-ce pas, graphiquement, tout l'effort séculaire du catholicisme, la domination universelle qu'il a voulue dès la première heure, qu'il n'a cessé de vouloir et de poursuivre à travers les temps ? Dieu a donné le monde à son Eglise, mais il faut bien qu'elle en prenne possession, puisque l'erreur s'entête à régner. De là, l'éternelle bataille, les peuples disputés de nos jours encore aux religions ennemies, comme à l'époque où les Apôtres quittaient la Judée pour répandre l'Évangile. Pendant le moyen âge, la grande besogne fut d'organiser l'Europe conquise, sans qu'on pût même tenter la réconciliation avec les Églises dissidentes d'Orient. Puis, la Réforme éclata, ce fut le schisme ajouté au schisme, la moitié protestante de l'Europe et tout l'Orient orthodoxe, à reconquérir. Mais, avec la découverte du Nouveau Monde, l'ardeur guerrière s'était réveillée, Rome ambitionnait d'avoir à elle cette seconde face de la terre, des missions furent créées, allèrent soumettre à Dieu ces peuples, ignorés la veille, et qu'il avait donnés avec les autres. Et les grandes divisions actuelles de la chrétienté s'étaient ainsi formées d'elles-mêmes : d'une part, les nations catholiques, celles où la foi n'avait qu'à être entretenue, et que dirigeait souverainement la Secrétairerie d'Etat, installée au Vatican ; de l'autre, les nations schismatiques

ou simplement païennes, qu'il s'agissait de ramener au bercail ou de convertir, et sur lesquelles s'efforçait de régner la congrégation de la Propagande. Ensuite, cette congrégation avait dû, à son tour, se diviser en deux branches, pour faciliter le travail, la branche orientale chargée spécialement des sectes dissidentes de l'Orient, la branche latine dont le pouvoir s'étend sur tous les autres pays de mission. Vaste ensemble d'organisation conquérante, immense file, aux mailles fortes et serrées, jeté sur le monde et qui ne devait pas laisser échapper une âme.

Pierre eut seulement alors, devant cette carte, la nette sensation d'une telle machine, fonctionnant depuis des siècles, faite pour absorber l'humanité. Dotée richement par les papes, disposant d'un budget considérable, la Propagande lui apparut comme une force à part, une papauté dans la papauté ; et il comprit le nom de pape rouge donné au préfet de la congrégation, car de quel pouvoir illimité ne jouissait-il pas, l'homme de conquête et de domination, dont les mains vont d'un bout de la terre à l'autre ? Si le cardinal secrétaire avait l'Europe centrale, un point si étroit du globe, lui n'avait-il pas tout le reste, des espaces infinis, les contrées lointaines, inconnues encore ? Puis, les chiffres étaient là. Rome ne régnait sans conteste que sur deux cents et quelques millions de catholiques, apostoliques et romains ; tandis que les schismatiques, ceux de l'Orient et ceux de la Réforme, si on les additionnait, dépassaient déjà ce nombre ; et quel écart, lorsqu'on ajoutait le milliard des infidèles dont la conversion restait encore à faire ! Brusquement, il fut frappé par ces chiffres, à un tel point, qu'un frisson le traversa. Eh quoi ! était-ce donc vrai ? environ cinq millions de Juifs, près de deux cents millions de Mahométans, plus de sept cent millions de Brahmanistes et de Bouddhistes, sans compter les cent millions d'autres païens, de toutes les religions, au total un milliard, devant lequel les chrétiens n'étaient guère que quatre cents millions, divisés entre eux, en continuelle bataille, une moitié avec Rome, l'autre moitié contre Rome ! Était-ce possible que le Christ n'eût pas même, en dix-huit siècles, conquis le tiers de l'humanité. et que Rome, l'éternelle, la toute-puissante, ne comptât comme soumise que la sixième partie des peuples ? Une seule âme sauvée sur six, quelle proportion effrayante.

(A suivre)

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

"LE SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président ||
Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président. ||

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire.
|| IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1896 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitté une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

O. Leger,

GERANT DEPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

1615 rue Notre-Dame

MONTREAL

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Commerciale (limitée), et publié par Aristide Philarete, au No. 30 rue St-Gabriel, Montréal.

Arthur GLOBENSKY,

AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,

AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Chambres 315 et 316, Téléphone 2243

MAPLE CARD



PAPER MILLS



FABRICANTS DE PAPIER.

Moulin à Portneuf.

MONTREAL - QUE

PRÉSENTS UTILES

Portemonnaies pour dames, plus de 200 variétés.
 Portefeuilles pour Messieurs, au-delà de 100 variétés.
 Belles marchandises en cuir.
 Papiers portatifs, Ecritoires, Calendriers, Portefeuilles.
 Papeterie de choix en boîte de 15 cts à \$5.00.
 Le plus bel assortiment du pays.
 Cire à cacheter de toutes teintes et parfumée.
 plus de 20 couleurs différentes, en boîtes—Maintenant.
 Initiales à cacheter en verre coupé—de choix.
 autres initiales en grande variété.
PLUMES ET CRAYONS EN OR.
 Marchandises en argent pour usage de bureau ou de bibliothèque.
 Encriers de toutes sortes et de tous prix.

MORTON PHILLIPS & CIE,

Montreal

'North British & Mercantile'

**CIE D'ASSURANCE
 CONTRE LE FEU
 ET SUR LA VIE**

Capital.....\$15,000,000
 Fonds Investis..... 53,053,700
 Fonds Investion Canada..... 5,200,000
 Revenu Annuel..... 12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires—W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau gérant général Banque d'Épargne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St-François-Xavier, Montréal.

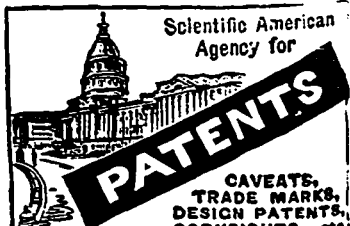
:O:

GUSTAVE FAUTEUX

Téléphone Bell, No. 318

Agent pour Montréal et les environ

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your idea; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1,500 prize offer and list of two hundred inventions wanted.



For information and free Handbook write to MCNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American. Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No successful man should be without it. Weekly, \$3.00 per year; \$1.50 six months. Address, MCNN & CO., 361 Broadway, New York, N. Y.